



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, 16 août 2016

## **Étude de l'Union des villes: Les projets d'agglomération sont essentiels pour une politique efficace en matière de transports**

**L'Union des villes suisses UVS a analysé l'efficacité des projets d'agglomération. Conclusion de l'étude présentée lors de la conférence de presse annuelle de l'UVS: les projets d'agglomération ont fait leurs preuves et sont devenus un pilier déterminant de la planification des transports. Il faut impérativement les poursuivre. Des améliorations sont néanmoins nécessaires, notamment au niveau des charges administratives. L'UVS demande que le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération FORTA finance les projets d'agglomération sans limite dans le temps et avec des moyens suffisants.**

Les projets d'agglomération permettent aux cantons, aux villes et aux communes de planifier des investissements coordonnés dans l'infrastructure de transport. Jusqu'à présent, le montant total des projets lancés dans le cadre de deux générations de projets s'élève à 8,4 milliards de francs. Avec l'actuel fonds d'infrastructure, la Confédération a participé aux deux premières générations de projets à hauteur de 3,21 milliards de francs. Avec les projets urgents, ils ne restent que 230 millions de francs pour des projets d'agglomération dans le fonds d'infrastructure.

### **L'étude de l'Union des villes montre l'impact positif des projets d'agglomération**

Une étude de l'Union des villes met pour la première fois en évidence l'influence déterminante des projets d'agglomération sur le développement des transports dans les villes et agglomérations. «Les projets d'agglomération sont une conquête sans laquelle notre planification des transports et de l'urbanisation serait inconcevable», confiait Claudine Wyssa, syndique de Bussigny et présidente de l'Union des Communes Vaudoises, lors de la conférence de presse annuelle de l'UVS.

Il ressort également de l'étude les résultats suivants:

- Sans les mesures prises dans le cadre des projets d'agglomération, les transports publics et les routes seraient encore plus saturés qu'aujourd'hui. Le trafic piétonnier et cycliste serait quant à lui nettement moins attractif et différents projets de tramway n'auraient pu être réalisés sans l'aide du cofinancement de la Confédération.
- Les projets d'agglomération encouragent la prise en considération associée du développement urbain et des transports et ont permis la constitution de structures de collaboration solides au sein des agglomérations.
- Les objectifs touchant à l'aménagement du territoire tels que le «développement urbain vers l'intérieur» et le développement urbain coordonné avec la planification des transports ont été concrétisés grâce aux projets.

### **Améliorer les projets d'agglomération et poursuivre leur développement**

En dehors des nombreux points forts, l'étude identifie également un potentiel d'amélioration. C'est par exemple le cas des charges administratives pour les acteurs concernés. Ils existent des solutions, par exemple les forfaits pour paquets de mesures. L'UVS demande que ces propositions soient rapidement concrétisées en impliquant les villes et communes. Il importe également que les trois offices fédéraux ARE, OFROU et OFT coordonnent mieux leurs processus de planification dans le temps comme sur les contenus. «Seule une démarche coordonnée assure une efficacité optimale des projets et, partant de là, l'efficacité des moyens financiers engagés», indiquait Corine Mauch, vice-présidente de l'UVS.



L'étude recommande que, s'agissant du trafic d'agglomération, la Confédération poursuive le cofinancement de tous les moyens de transport (sans le chemin de fer) et catégories de mesures tout en restant ouverte aux innovations techniques. Ce n'est qu'ainsi que les projets pourront être adaptés aux imbrications complexes du trafic urbain. Les projets d'agglomération doivent rester concentrés sur le thème «transports et urbanisation» et ne pas être étendus à d'autres domaines tels que la biodiversité. Il pourrait en résulter une dispersion qui nuirait à l'efficacité des projets.

### **Adoption rapide du FORTA**

La poursuite des projets d'agglomération est urgente en vue de résoudre les problèmes de transport croissants dans les agglomérations. Jusqu'ici, 49 des 55 agglomérations et villes isolées pouvant participer (soit presque 90 %) ont élaboré un projet d'agglomération. On peut escompter que ce pourcentage restera aussi élevé à l'occasion de la présentation pour examen des nouveaux projets à la Confédération fin 2016. Dans la dernière génération de projets d'agglomération, le montant total des projets ayant dû être rejetés atteignait 4,15 milliards de francs (liste B).

Afin de poursuivre les projets d'agglomération, le fonds d'infrastructure limité dans le temps doit être remplacé par le nouveau Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération FORTA. L'Union des villes s'est donc engagée intensivement en faveur du FORTA. Peu avant la clôture des débats parlementaires, cette solution de financement illimitée dans le temps et suffisamment dotée constitue un élément incontestable du projet. L'UVS demande l'adoption rapide du FORTA afin qu'il soit disponible en temps utile pour la troisième génération des projets d'agglomération.

### **La collaboration dans le trafic d'agglomération comme exemple pour d'autres domaines politiques**

Kurt Fluri, maire de Soleure et président de l'Union des villes, a salué dans sa rétrospective de l'année politique la collaboration des trois échelons étatiques dans le cadre des projets d'agglomération. Il s'agit selon lui d'un exemple pour d'autres domaines politiques. Il a cependant regretté que cet exemple soit peu suivi dans la réforme de l'imposition des entreprises III et la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme. Bien que la prévention constitue une tâche essentiellement locale, le Réseau national de sécurité a élaboré son rapport sans les villes et communes. Et concernant la réforme de l'imposition des entreprises III, le Parlement a rejeté une disposition visant à tenir compte des villes et communes, bien que celles-ci soient fortement touchées par ses conséquences. «J'observe un décalage entre la prise de conscience et les actes», constatait M. Fluri lors de la conférence de presse annuelle de l'UVS.

### **Informations supplémentaires:**

Kurt Fluri, maire de Soleure, président de l'Union des villes suisses, conseiller national, 079 415 58 88.

Corine Mauch, maire de Zurich, vice-présidente de l'Union des villes suisses, 044 412 31 20.

Claudine Wyssa, syndique de Bussigny, 079 425 17 78.

Renate Amstutz, directrice de l'Union des villes suisses, 031 356 32 32.

### **L'Union des villes suisses**

L'Union des villes suisses compte 131 membres parmi les villes et les communes urbaines. Elle représente et défend ainsi les intérêts et les revendications de la Suisse urbaine, où vivent près de trois quarts de la population et qui réalise 84 % de la production économique du pays.